

Loi sur l'habitation

jamais fait de proposition précise sur ce qu'on pourrait faire pour s'attaquer à la racine du mal, c'est-à-dire aux relations entre les provinces et le gouvernement fédéral. En fait, monsieur l'Orateur, s'il s'agit d'un problème constitutionnel, pour quoi l'opposition officielle ne propose-t-elle pas des modifications précises de la constitution, de façon que nous puissions nous attaquer à ce problème?

Le député nous a également servi, à la fin de son discours, un poème que j'ai écouté attentivement pour savoir comment y serait traitée ma province favorite, mais j'ai constaté, comme dans tout ce qui concerne l'opposition officielle, que l'on n'y parlait pas du Québec. On n'en a aucunement tenu compte, comme dans toutes leurs considérations. C'est le seul facteur dont ils ne tiennent pas compte et c'est peut-être à cause de cela que le discours du député était faussé. Il n'avait de toute évidence pas parlé au seul représentant à part entière que compte au Québec le parti conservateur.

Avant l'élection, j'étais à Saint-Hilaire et j'ai vu ce qui s'y passait. J'en suis fier. On y a construit d'excellents logements à peu de frais, comme à Québec d'ailleurs. J'aimerais que les députés de l'opposition officielle, au lieu de toujours brosser un tableau aussi sombre, nous offrent des suggestions précises et positives, s'ils en ont, mais j'ai trouvé ce discours totalement vide de sens.

Je voudrais signaler un autre aspect. Il y a à peu près deux semaines, j'ai reçu une invitation d'une association d'entrepreneurs de construction. Il s'agissait d'une réunion mondaine. Ma femme et moi avons remarqué une chose très significative: presque tous les participants étaient très jeunes, dans la vingtaine avancée ou au début de la trentaine, et ils étaient propriétaires de maisons. Je pourrais ajouter qu'ils venaient de Pierrefonds, localité située près de Montréal, où l'on construit en grande quantité des maisons de qualité du genre que ces personnes pouvaient évidemment se permettre de posséder et d'habiter.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, je demanderais à tous ceux que la chose intéresse de se donner la peine de lire les dépliants et l'information diffusée par le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Basford). La lecture en est facile, on y expose clairement les objectifs du ministre. Je les recommande fortement à toutes les personnes qui s'intéressent à ce que le gouvernement tente de faire à l'intention des familles à faible revenu—aide à l'achat d'une maison, sociétés d'habitation à but non lucratif, remise en état des logements, rénovation des quartiers—le tout à l'intention des gagne-petit. Monsieur l'Orateur, je suis très fier de cette mesure et c'est sans hésiter que je lui accorde mon appui tout entier.

M. Don Blenkarn (Peel-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai bien goûté les propos du député de Vaudreuil (M. Herbert) et j'accueille avec plaisir le défi qu'il nous lance. J'espère qu'il assistera au débat pour connaître la doctrine de notre parti et pour comprendre l'étendue du désastre dans le domaine de l'habitation que le ministre et le gouvernement ont forcé les Canadiens d'accepter, sans tenir compte du mode de vie que les Canadiens veulent et auquel ils ont droit.

Le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) a exposé la position de notre parti. D'après nous, chaque famille devrait pouvoir posséder une maison tout au moins être copropriétaire d'une habitation avec cour arrière. Et dans la mesure du possible cette maison devrait être unifamiliale, ou bien jumelée, ou bien l'une de ces maisons en

rangée. Il est temps que nous nous occupions des gens de la bonne manière et non selon les dictées d'un certain parti libéral socialo-démocratique. La famille qui compte des enfants a le droit inaliénable de pouvoir, si elle le désire, posséder son propre terrain et sa propre maison. Vous n'entendrez plus notre parti parler de location parce que c'est un moyen de ne jamais posséder quoi que ce soit au Canada. Il importe que nos enfants voient du gazon dans la cour, qu'ils puissent se pencher et toucher la terre en disant: C'est notre sol—c'est notre Canada. Or, à cause de la façon dont le ministre voit les choses, nombre de gens en ont été privés de cela. Jusqu'à un certain point, la pensée du ministre, qu'il a fait connaître à la Chambre lundi dernier, se résume à ceci: Quand on est pauvre, rien à faire.

• (1420)

Je vais vous dire combien de gens seront bientôt appauvris par la faute du ministre. Le député de Calgary-Nord a rappelé que 4 p. 100 seulement des familles habitant la région métropolitaine de Toronto pouvaient se permettre d'acheter une maison neuve. Je suppose que les autres sont pauvres. Je me suis entretenu avec de jeunes ménages dont le revenu atteignait jusqu'à \$14,000 et qui ne peuvent espérer devenir un jour propriétaires de leur maison. Qu'est-ce que le ministre a à offrir? «Nous vous laisserons vivre avec les propriétaires à condition qu'ils aient des appartements et des logements multiples et s'ils en louent 25 p. 100 à des familles pauvres, nous leur verserons des subventions encore plus élevées.» Le gouvernement et mes amis à ma gauche vont bâtir encore plus de tours, fourmillant de monde, sans cours pour les enfants; voilà ce que, jusqu'à un certain point, ce bill nous promet.

La méthode préconisée dans ce bill a été décrite par d'autres gens, et je vais répéter ce qu'ils ont dit, comme un expédient de la part d'une ministre opportuniste, solidaire d'un gouvernement opportuniste. Lorsque cette fameuse conférence sur l'habitation a été tenue en janvier, telle était l'opinion des ministres de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta, de l'Ontario et du député de Roberval (M. Gauthier) et de celui de Vaudreuil (M. Herbert), tous deux du Québec. Nous n'avions jamais entendu cela auparavant. Le gouvernement actuel pêche par absence de principes directeurs, de dynamisme et de leadership, et cela condamne un plus grand nombre de citoyens à habiter dans des tours d'appartements aux corridors malodorants et condamne un bien plus grand nombre d'enfants à apprendre à pédaler leurs tricycles dans ces tours, et à s'amuser dans les zoos qu'on appelle terrains de jeux derrière les lotissements autorisés de la SCHL.

On ne nous a encore rien dit du coût énorme et des difficultés relatives à un système de transport interurbain. Le député de York-Simcoe (M. Stevens) abordera plus tard ce sujet. Dans l'agglomération torontoise, monsieur l'Orateur, dix lignes de chemins de fer rayonnent la ville, mais une seulement—peut-être deux si l'on peut appeler l'autre un chemin de fer—sert au transport interurbain. Et même cela est possible que la province de l'Ontario accepte de verser un dédommagement au Canadian National pour assurer quelques services de banlieue. Si la ville reçoit de l'aide du gouvernement, c'est bien peu.

Il est clair, monsieur l'Orateur, que dans presque tous les cas l'absence de terrains viabilisés fait monter les prix. A cause de certains facteurs le coût de tels terrains dans le Grand Toronto qui s'établissait à environ \$4,000 en 1958